

Dawson

Magasin Winaut

Deuxième avenue, immédiatement au nord de la rue Queen

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

L'îlot urbain commercial communément appelé le magasin Winaut est en fait formé par trois bâtiments adossés les uns aux autres, qui ont été construits par le Syndicat Lyonnais du Klondike en 1902.

De 1902 jusqu'à l'abandon définitif de l'îlot en 1957, un certain nombre de modifications ont été apportées à l'extérieur du bâtiment par différents restaurateurs et détaillants d'articles de mercerie. De 1981 à 1983, Parcs Canada a entrepris la restauration de la façade principale. Les façades latérales et arrière ont été réhabilitées en 1986.

Le bâtiment est la propriété de Parcs Canada; des panneaux d'interprétation ont été installés dans les vitrines. Voir le rapport du bâtiment du BEÉFP 86-89.

Raisons de la désignation

Le magasin Winaut a été désigné édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de ses associations thématiques, du rôle particulier qu'il a joué dans l'évolution de la communauté, de ses qualités visuelles, de la grande qualité d'exécution et de l'utilisation judicieuse de ses matériaux de construction. La valeur environnementale du bâtiment provient de l'intégrité de sa relation avec la rue, de sa contribution au caractère du secteur historique et à sa forte identité au sein de la communauté.

Le thème le plus étroitement associé au bâtiment est celui de l'évolution de Dawson qui, après la ruée vers l'or, est devenu un centre de biens et de services pour les gisements aurifères du Klondike. Les boutiques de William Horkan, restaurateur (1902-1903); Frank W. Herring, fournisseur d'articles pour hommes (1902-1906); Samuel J. Stewart et Harold W. England, tailleurs et chemisiers (1910-1916); Herbert Winaut, marchand de vêtements (1926-1942) et Jack Butterworth, détaillant de marchandises générales (1942-1957), représentent une série d'entreprises commerciales visant la population à prédominance masculine de Dawson et qui est remarquable pour sa continuité et sa longévité.

La construction d'un nouvel îlot commercial sur la Deuxième avenue par le Syndicat Lyonnais du Klondike au printemps 1902 était une marque de confiance explicite accordée à l'avenir de cette artère commerciale. Le choix d'une façade ornée et habilement proportionnée, d'un type habituellement réservé aux propriétés de plus grande valeur de la rue Front, a établi une nouvelle norme pour les commerces de la Deuxième avenue.

Dawson

Magasin Winaut (suite)

Le bâtiment nord comporte un certain nombre de détails innovateurs et audacieux en terme d'architecture et de génie et qui démontrent un niveau de raffinement peu habituel pour un édifice de ville-champignon où c'est la façade qui prédomine. Afin de permettre la construction de l'énorme oriel du deuxième étage, une ferme en bois d'œuvre, au treillis complexe, et parcourant toute la largeur du bâtiment a été introduit afin de supporter la charge du toit. Une énorme tige de suspension relie le centre de cette ferme à l'extrémité de la poutre centrale de l'étage du dessous pour créer un espace dégagé au rez-de-chaussée.

De grands lanterneaux préfabriqués en tôle ont été installés sur le faîte afin de laisser entrer la lumière du jour à l'intérieur. Sous chacun d'eux se trouve un puits de lumière de dimension correspondante pour laisser pénétrer la lumière du jour jusqu'au rez-de-chaussée. Puisque les lanterneaux sont disposés au-dessus de la poutre faîtière, celle-ci est interrompue à chaque lanterneau et les extrémités sont soutenues par des poteaux. En plus de ces innovations structurales, tous les éléments légers de l'ossature ont été soigneusement enveloppés dans du papier d'amiante et l'extérieur revêtu de tôle ondulée pour ignifuger le bâtiment.

La relation entre le bâtiment et la rue sur laquelle il donne est essentiellement la même qu'en 1902, exception faite de la modification de la façade qui s'est avérée nécessaire en raison de la rénovation des bâtiments voisins. Bien qu'il ne fasse plus partie de l'environnement urbain tel qu'il était à l'époque, le magasin Winaut est un élément important situé à une grande intersection historique (Deuxième avenue et rue Queen) et il est crucial à la conservation de cette intersection. Son emplacement près d'une voie piétonnière achalandée, en face d'un des plus grands hôtels de Dawson et voisin d'un des derniers grossistes de marchandises diverses, a contribué à l'identité bien en évidence de ce bâtiment dans la communauté.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'îlot provient surtout du traitement architectural de ville-champignon qui a été donné à la façade de la rue en 1902. Les caractéristiques particulières du bâtiment nord incluent notamment l'entablement profond (une corniche en saillie bien nette et un faux pignon reposant sur quatre colonnes de fantaisie, elles-mêmes appuyées sur des consoles), le mât de drapeau avec la girouette, les pilastres en coin agrémentés par la décoration et l'énorme oriel de bois. Un oriel moins imposant est le seul élément remarquable du bâtiment du centre. Une façade vitrée pleine hauteur (une porte avant double en retrait, une imposte et des panneaux latéraux vitrés ébrasés avec vitrines de chaque côté et cloisons intérieures), qui a remplacé la façade du rez-de-chaussée d'origine des trois bâtiments vers 1910, mérite également d'être soigneusement conservée. Les reproductions d'enseignes commerciales ainsi que les enseignes d'origine, qu'elles soient peintes sur toile et suspendues aux murs ou peintes directement sur les murs, sont des éléments essentiels du caractère patrimonial de l'îlot.

Dawson

Magasin Winaut (suite)

L'intérieur du bâtiment nord est remarquable pour son système de poteaux et poutres et de lanterneaux et puits de lumière à charpente datant de 1902 et qui, ensemble, permettent l'éclairage naturel du rez-de-chaussée et du deuxième étage. Une forme d'occupation qui utiliserait cette caractéristique novatrice est encouragée.

La relation historique entre l'îlot et l'importante artère commerciale de la Deuxième avenue est en partie dû à la proximité des trottoirs de bois, aux vitrines décorées et à la présence de mobilier urbain, comme les auvents fixes à cadres tubulaires, les étalages extérieurs et le banc en bois. L'entretien ou la mise en valeur de ces éléments contribuera au caractère de la rue vers l'or que recherche la communauté.

En tenant compte du caractère commercial du rez-de-chaussée (entrée en retrait, grandes vitrines), du caractère résidentiel du deuxième étage (oriels, accès direct à la rue par escalier) et de l'usage des établissements annoncé par les enseignes d'époque, l'usage le plus approprié et le plus facilement compatible avec le bâtiment serait une occupation commerciale/résidentielle combinée.

Un groupe d'appentis datant de la même époque que l'îlot principal, qui était accolé au mur ouest et qui s'étendait à l'arrière jusqu'à la ruelle, a été démoli avant 1908. L'entrepôt séparé existant, datant des années 1930, ne fait pas partie de cette désignation.

1994-06-22